

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : Commission Communication

N°107 - Juillet 2020



✖ JEUNES P.1-2

Carte passerelle

✖ VIE FEDERALE P.3-4

Appel à candidatures

Mise en place d'un fonds territorial de solidarité

✖ PRATIQUES SPORTIVES P.4-5

Classement National

Reprise des compétitions

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

JEUNES

CARTE PASSERELLE : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR FAIRE DÉCOUVRIR NOTRE SPORT À LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le Comité national olympique et sportif français est fortement mobilisé aux côtés de ses partenaires sur l'héritage que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 devront laisser notamment pour les jeunes générations. Parmi ceux-ci figurent notamment le renforcement du lien entre l'Education nationale et le monde sportif associatif proposant un projet d'éducation et d'épanouissement des enfants complémentaire à celui de l'école.

Dans cet objectif, le mouvement sportif a souhaité mettre en place le dispositif de la « Carte passerelle sport scolaire-sport en club ». Il s'agit d'un nouveau dispositif qui permet à des jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés aux fédérations scolaires sportives USEP ou UGSEL de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable, dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue. Il s'inscrit de fait dans le cadre des politiques publiques de prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge.

Une expérimentation de la « Carte passerelle » a été menée en 2019 dans les 3 départements des Bouches du Rhône, de la Vienne et de l'Orne auprès d'un public de près de 30 000 élèves. Elle a donné des résultats extrêmement concluants tant en termes de mobilisation des clubs que de satisfaction des jeunes écoliers. **Selon le bilan d'expérimentation conduit, 50 % d'un panel de jeunes ayant testé un sport a transformé l'essai en prenant ensuite sa licence dans un club sportif.**

PRÉSENTATION DES CONDITIONS DU DÉPLOIEMENT NATIONAL

- Opération du 1^{er} septembre au 17 octobre 2020
- A destination des élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL
- Possibilité pour ces élèves de tester différents sports à raison de 3 séances gratuites par club
- Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remis dès la rentrée des classes par leur enseignant USEP ou UGSEL
- Prise en charge de l'assurance individuelle accident par le CNOSF pour les élèves USEP ou UGSEL participants à cette opération (notice d'assurance disponible sur https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/CNOSF-CultureEducation/_0_notice-ia_cnosf_carte-passerelle.pdf)

Pour soutenir ce dispositif, le CNOSF développe une nouvelle application mobile « Mon club près de chez moi » qui est en ligne depuis fin juin, et qui permet de géolocaliser les clubs volontaires pour accueillir les élèves à proximité de leur domicile ou de leur école et de répertorier les informations pratiques de cet accueil (horaires, etc.).

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : Commission Communication

N°107 - Juillet 2020



✕ JEUNES P.1-2

Carte passerelle

✕ VIE FEDERALE P.3-4

Appel à candidatures

Mise en place d'un fonds territorial de solidarité

✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4-5

Classement National

Reprise des compétitions

#PointPresse

Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

JEUNES

De plus, les fédérations sportives scolaires USEP et UGSEL œuvrent aux côtés du CNOSF pour relayer auprès des écoliers et de leurs parents l'intérêt de cette carte passerelle.

Ce projet ambitieux ne peut se réaliser sans la mobilisation des clubs et des collectivités, qui sont les seuls à pouvoir s'inscrire pour participer à cette opération en renseignant le formulaire accessible à l'adresse <https://form.jotform.com/200641628481352> dès aujourd'hui.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site du CNOSF à l'adresse <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8215-a-la-dcouverte-du-sport-avec-la-carte-passerelle-.html>

A la sortie de la crise sanitaire que nous traversons ce dispositif nous semble une réelle opportunité pour faire connaître notre sport et recruter de nouveaux jeunes licenciés. A notre connaissance, seuls une quarantaine de clubs FFCO se sont inscrits dans ce dispositif. Nous pensons que nous pouvons faire mieux.

Le process d'inscription des clubs se fait désormais sur la plateforme digitale du CNOSF « Mon club près de chez moi », accessible via <https://monclubpresdechezmoi.com/> qui répertorie l'ensemble des clubs participant à l'opération et qui sera la plateforme communiquée aux familles des élèves concernés pour trouver le club à proximité de chez eux.

Tous les clubs intéressés inscrits « carte passerelle » ou non, doivent prendre en main la page de leur club et suivre les indications transmises ci-dessous, pour se référencer « carte passerelle ».

Les 3 étapes à suivre :

- 1- Trouver son club sur « Mon club près de chez moi » en cliquant [ici](#).
- 2- Prendre en main la page du club comme admin en cliquant sur « C'est mon club ».
- 3- Dans « Mettre à jour les informations / à propos » : rajouter le label « Carte Passerelle ».

Une petite vidéo disponible sous <https://www.youtube.com/watch?v=dIVXCXu0mD4#action=share> vous explique le processus.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°107- Juillet 2020



✕ JEUNES P.1-2

Carte passerelle

✕ VIE FEDERALE P.3-4

Appel à candidatures

Mise en place d'un fonds territorial de solidarité

✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4-5

Classement National

Reprise des compétitions

#PointPresse

Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

APPEL À CANDIDATURES

Pour la Commission Mixte Nationale UNSS-FFCO

La FFCO lance un appel à candidature pour le renouvellement de la CMN UNSS pour l'olympiade de septembre 2020 à juin 2024 où 3 postes sont réservés à des représentants FFCO :

- 1 poste est réservé à une personne du comité directeur et représentant la politique fédérale
- 2 autres à des membres licenciés.

À cause de la crise sanitaire et du report à 2021 des deux championnats de France UNSS, Monique Thiebault, référente GEC membre actuelle de la CMN, prolonge sa mission d'un an. Thierry Vermeersch, actuellement membre du comité directeur prolonge également sa mission au sein de la CMN UNSS pour l'année scolaire 2020-2021.

Il y a donc 2 postes à pourvoir (dont 1 par anticipation). La fiche de candidature (ci-dessous), précisant les missions et les critères souhaités par la FFCO, est à retourner complétée à contact@ffcorientation.fr pour le **13 septembre délai de rigueur**.

Pour la Commission Mixte Nationale FFSportU-FFCO

La FFCO lance un appel à candidature pour le renouvellement de la CMN FFSportU pour l'olympiade de septembre 2020 à juin 2024 où 3 postes sont réservés à des représentants FFCO :

- 1 poste est réservé à une personne du comité directeur et représentant la politique fédérale,
- 1 poste est attribué à un représentant de la DTN, le 3^{ème} est réservé à 1 membre licencié.

Joël Poulain, actuellement membre du comité directeur prolonge sa mission au sein de la CMN FFSportU pour l'année scolaire 2020-2021, Simon LEROY est le représentant de la DTN.

Il reste donc 1 poste à pourvoir. La fiche de candidature ci-dessous, précisant les missions et les critères souhaités par la FFCO, est à retourner complétée à contact@ffcorientation.fr pour le **13 septembre délai de rigueur**.

Fiches de candidature téléchargeables ici : [UNSS](#) et [FFSportU](#)

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°107- Juillet 2020



✕ JEUNES P.1-2

Carte passerelle

✕ VIE FEDERALE P.3-4

Appel à candidatures

Mise en place d'un fonds territorial de solidarité

✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4-5

Classement National

Reprise des compétitions

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

MISE EN PLACE D'UN FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ

Nous attirons l'attention de nos clubs et de nos structures déconcentrées sur la mise en place par l'Agence nationale du Sport d'un fonds territorial de solidarité d'un montant de 12M€.

Le seuil de subvention s'élève, à titre exceptionnel, pour les actions financées au titre de ce fonds, à 1 000 €, et ce, quel que soit le statut du territoire concerné.

Ce fonds pourra prendre la forme :

- a) d'aides au renforcement de la continuité éducative
- b) d'aides au fonctionnement ou d'aides à la relance à destination des associations sportives locales les plus en difficulté
- c) d'aides ponctuelles à l'emploi
- d) d'un accompagnement de la déclinaison territoriale de la gouvernance du sport

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos CROS ou de vos CDOS pour plus de renseignements.

PRATIQUES SPORTIVES

CLASSEMENT NATIONAL : GEL DE LA PÉRIODE 15 MARS - 15 AOÛT 2020

Afin de prendre en compte l'arrêt de toutes les compétitions du fait de l'épidémie de SARS-COVID19, le bureau directeur avait décidé la mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions. Ce groupe a proposé au Comité directeur du 20 juin dernier le gel du classement national pour la période 15 mars - 15 août 2020. Cette proposition a été adoptée et a été implémentée dans le calcul du CN depuis début juillet.

N'hésitez pas à nous faire remonter d'éventuels dysfonctionnements.

Fédération française de course d'orientation
15 Passage des Mauxins - 75019 Paris - Tel. 01 47 97 11 91
www.ffcorientation.fr - contact@ffcorientation.fr

La Lettre O'clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°107- Juillet 2020



✕ JEUNES P.1-2

Carte passerelle

✕ VIE FEDERALE P.3-4

Appel à candidatures

Mise en place d'un fonds territorial de solidarité

✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4-5

Classement National

Reprise des compétitions

#PointPresse

Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

PRATIQUES SPORTIVES

REPRISE DES COMPÉTITIONS : ATTENTION À L'OBLIGATION DE DÉCLARATION EN PRÉFECTURE POUR TOUTES LES MANIFESTATIONS SPORTIVES (JUSQU'À NOUVEL ORDRE)

Nous souhaitons attirer l'attention de tous les clubs sur l'obligation actuelle d'adresser au préfet du département sur lequel doit avoir lieu votre manifestation la déclaration prévue par les dispositions de l'article L. 211-2 du code de la sécurité intérieure, dans les conditions fixées à cet article, assortie des conditions d'organisation mentionnées. Cette déclaration tient lieu de demande d'autorisation.

Les déclarations au préfet de département sont à faire en utilisant les CERFA habituels ou la déclaration en ligne <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F34326>

L'autorité qui reçoit la déclaration en délivre immédiatement un récépissé.

Le préfet de département est habilité à interdire ou à restreindre, par des mesures réglementaires ou individuelles, les rassemblements, réunions ou activités lorsque les circonstances locales l'exigent.

